

Mise en ligne : 24 mars 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION ET DE PÊCHE EN TUNISIE
S.A. frse au capital de 150.000 F.
Siège social : Tunis, 7, r. de Strasbourg
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 114)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ZIRAH (Jules), 7, r. de Strasbourg, Tunis ;
BUECONE (Guiseppe), dit GINO, 7, r. de Strasbourg, Tunis ;
LÉVY (Albert), 8, r. Amilcar, Tunis.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SCALABRINO (Michel), Tunis.

Constitution et durée. — Soc. constituée le 17 mars 1925 p. une durée de 10 ans.

Objet. — La navigation et la pêche, et plus généralement ttes affaires et ops quelconques maritimes (affrètement, location de navires, sauvetage, etc.) et ts commerce et industries s'y rattachant directement ou indirectement.

Capital social. — 0,15 MF en 150 act. de 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; aux act., à titre de premier divid., 7 % du montant appelé et versé. Sur le solde : 10 % au conseil ; 90 % aux act., sauf prélèvement p. constitution ; 90 % aux actionnaires, sauf prélèvement éventuel p. constitution d'un fds de réserve extraordinaire, propriété exclusive des actionnaires.
